

13 Octobre 2016



L'arrêté municipal qui interdit la consommation d'alcool sur la voie publique de 13h à 05h se termine à la fin du mois. Nous venons d'écrire au Maire pour lui demander qu'il soit reconduit au moins à l'identique. Nous l'avions déjà fait il y a un an, sans succès puisque de Novembre à Avril dernier la mairie avait malheureusement décidé de ne pas interdire l'alcool avant 18h !

Nous l'avions pourtant dit et répété, c'est beaucoup trop tard comme on l'a vu ensuite pendant tout l'hiver et le printemps où à 18h les personnes en état alcoolique avancé abondaient en de nombreux lieux des zones piétonnes, par exemples à la fontaine de la place Grenette ou au croisement de l'avenue Alsace Lorraine avec la rue d'Alsace.

Nous espérons que nous serons enfin entendus cette année car nous disons depuis trop longtemps que c'est un problème grave du Centre-Ville de Grenoble, qui détruit des personnes dont la grande majorité sont des jeunes gens et qui nuit considérablement à l'ordre public, tant du point de vue de la tranquillité que de la sécurité et de l'hygiène. Nous avons encore très récemment reçu un véritable appel au secours d'un habitant nous disant "Avec les chiens qui aboient il doit y avoir une centaine de canettes dans la poubelle et les rigoles des trottoirs. Il n'est pas question de sortir et rentrer chez nous. Nous avons peur."

On n'a pas le droit de laisser des groupes de jeunes gens ou de personnes en errance utiliser la boisson et l'espace public pour la beuverie occasionnelle ou l'autodestruction quotidienne, ni de laisser les zones piétonnes devenir invivables pour les usagers dont en premier lieu les habitants.

C'est pourquoi l'UHCV travaille sur ce problème depuis longtemps. Nous avons plusieurs fois rencontré toutes les parties prenantes : les personnes en errance, les associations et la FNARS, Mr Piolle, Mme Martin, Mme Fioraso, le service de prévention de la délinquance, la police municipale, et bien sûr les habitants dont nous sommes les représentants. Nous avons reçu et écrit quantité de courriers, le dernier en date étant cette nouvelle demande à Mr le Maire.

Au détriment de sujets plus agréables qui auraient normalement eu notre préférence, l'ampleur du problème nous a conduits à devoir en faire le sujet central de nos deux dernières assemblées générales devant Mr Piolle et Mme Martin, en mai 2015 ainsi qu'en mai dernier, en donnant la parole aux habitants comme aux portes parole des personnes en errance.

Ce sont les difficultés que nous avons rencontrées à nous faire comprendre malgré toutes les lettres et réunions qui nous ont finalement décidés à utiliser le système des pétitions citoyennes, puisqu'enfoncer le simple clou de notre demande semblait nécessiter un marteau piqueur.

Lancer notre pétition peu avant l'interruption estivale nous a coûté 3 mois d'inactivité sur les 6 alloués pour recueillir 2000 signatures. Il ne nous reste donc qu'un peu plus d'un mois. C'est peu et c'est pourquoi nous avons besoin de la presse pour informer tous les habitants



car ce problème concerne chaque usager du Centre-Ville piéton actuel et prochainement étendu, qu'il habite en zone UHCV ou dans un autre quartier.

D'autre part et bien que nous ne soyons pas une organisation militante, nous avons pour une fois réalisé un tract que certains habitants ont déjà pu voir affiché sur la porte de leur immeuble.

En attendant, nous souvenant qu'à notre dernière assemblée générale Mr Piolle s'était dit ouvert sur la question des horaires, nous espérons une réponse positive à notre dernière lettre, ce qui déjà serait un progrès déterminant.